

# COMPTE-RENDU

## Conseil Municipal du 26 février 2021

- Enquêtes publiques pour vente de chemins ruraux  
Concernant la demande de Mr GIOIOSA qui souhaite acheter une parcelle communale jouxtant sa propriété à Souteyros et de Mr WATON qui désire également acheter une parcelle communale au Lac, il s'avère que ces parcelles sont des chemins ruraux, pour les vendre, la commune doit faire une enquête publique. Le conseil municipal donne son accord.
  
- Droit de préemption  
La commune a reçu deux droits de préemption concernant la vente de la maison de Mme VALLA à Roffiac et de Mr GABLIER à Bournac, le conseil municipal décide de ne pas utiliser son droit de préemption pour ces propriétés.
  
- Présentation PLUI  
Monsieur le maire présente au conseil municipal une première esquisse du futur PLUI concernant la commune de Saint-Front. Le zonage porte dans un premier temps uniquement sur les zones urbaines. La part des zones constructibles va diminuer par rapport à l'actuel PLU, elle sera comprise entre 7 et 9 ha. Ces zones sont situées essentiellement autour du bourg. Plusieurs réunions doivent encore avoir lieu pour finaliser le PLUI.
  
- Présentation dossier aménagement de sécurisation du bourg  
Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de l'entreprise AVP concernant l'aménagement pour la sécurisation du bourg. Celui-ci consiste en l'aménagement d'une zone piétonne le long de la route allant de Chez Mr Croze jusqu'au croisement de la gare, la sécurisation de la salle des fêtes et la mise en place de chicanes pour ralentir la vitesse. Afin de bénéficier des subventions de la Région, ces travaux doivent débuter avant fin juin.
  
- Demande terrain Aiglet Didier Chaptal  
Didier Chaptal et Sonia Maurel étant les nouveaux propriétaires du chalet d'Aiglet, souhaiteraient louer une parcelle communale allant du chalet jusqu'au captage. Cette parcelle d'une largeur de 20 m environ n'est pas un terrain agricole. Le conseil donne son accord de principe pour louer cette parcelle.
  
- Travaux école sas d'entrée  
Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Chanal pour la réalisation du sas d'entrée de l'école (16 900 € HT pour la charpente + les menuiseries extérieures). Il manque encore les devis de zinc, électricité et maçonnerie.
  
- Travaux Auberge (porte, lave-vaisselle)  
Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Chanal pour le changement de la porte et des fenêtres (côté restaurant) de l'auberge : 5 300 € HT.  
Il manque le devis pour le changement du lave-vaisselle.